

Bonjour,

L'actuel zonage reconnaît la nature résidentielle et paisible du voisinage. Une modification de ce zonage au profit d'un restaurant et d'une salle de réception apporterait un afflux important de voitures et de fréquentation, transformant défavorablement l'essence même de ce quartier historique et familial.

Je suis en désaccord avec la demande de modification de zonage.

Francine Robert